Résolution pour l'amélioration de la participation aux scrutins internes

Considérant que la participation des adhérent-es aux scrutins internes du Parti socialiste constitue une condition essentielle du bon fonctionnement démocratique de notre organisation mais que la rigidité de nos règles empêche encore trop souvent des adhérent-es de pouvoir voter ;

Considérant que l'abstention, y compris dans nos propres procédures internes, affaiblit notre légitimité collective et appelle des réponses concrètes et opérationnelles ;

Considérant la nécessité de garantir l'accessibilité du vote à l'ensemble des adhérent-es, quel que soit leur lieu de résidence, leur disponibilité ou leur maîtrise des outils numériques ;

Les socialistes du Finistère demandent à la prochaine direction nationale du Parti socialiste :

- de mettre en place, dans les plus brefs délais, un **groupe de travail dédié à l'amélioration de la participation aux scrutins internes**, réunissant tous les TO pour examiner les modalités suivantes : procurations, vote par correspondance et vote électronique sécurisé ; règle de l'ancienneté de l'adhésion…
- de fixer la feuille de route suivante à ce groupe de travail :

1. **D'ici fin juillet** : mener une série d'**auditions** (experts, fédérations, militants, responsables associatifs) et **lancer un appel à contributions** auprès de l'ensemble des adhérent-es ;
2. **Lors du Campus de Blois, fin août** : organiser un **débat ouvert** sur les premières pistes envisagées et **présenter un état des lieux intermédiaire** des réflexions en cours ;
3. **D'ici fin septembre** : **formuler une ou plusieurs propositions concrètes** en matière d'organisation du vote interne, dans le respect de nos valeurs et de la sécurité informatique ;
4. **Fin octobre** : **soumettre ces propositions au vote des adhérent-es**, afin qu'une solution améliorée puisse être mise en œuvre dès les prochaines échéances internes.

Cette résolution vise à faire vivre concrètement notre idéal démocratique, en donnant à chaque militant-e les moyens de prendre pleinement part aux choix de notre parti.

Adoptée par le congrès fédéral de Brest le 7 juin 2025